



ELECTIONS AUX

CTE - CAPL - CAPD

Démocratie

Proximité

Solidarité

Efficacité



INFIRMIER-ERE ANESTHÉSISTE DIPLÔME-E D'ETAT (IADE)

Un salaire en rapport avec notre qualification :

En février 2010, la CGT n'a pas signé le protocole « dit Bachelot » sur la revalorisation salariale. Ce protocole, en lien avec la réforme Licence Master Doctorat (LMD), instaure un chantage inadmissible. En effet, elle « offre » un droit d'option se résumant à une faible augmentation salariale contre la perte de la reconnaissance de la pénibilité de notre profession. En clair : 5 ans d'activité en plus contre au maximum 34 points indiciaires supplémentaires pour le dernier échelon et une profession qualifiée alors de « sédentaire ». De qui se moque-t-on ? En outre, ce chantage prévoit que les « mauvais IADE » refusant ce marché de dupe intégreront un corps en extinction, plus aucune augmentation salariale hormis l'augmentation du point indiciaire !!!

■ Les professionnels, avec la CGT, revendiquent :

- Une réelle adéquation entre notre niveau de qualification et notre niveau de rémunération.
- Un seul corps pour l'ensemble de la profession = même travail, même salaire.
- La reconnaissance de la pénibilité pour TOUS LES IADE.

Niveau de reconnaissance : Master

Le Ministère veut universitariser toutes les professions paramédicales dans le cadre du cursus LMD.

Le mouvement de 2010 a permis d'arracher le niveau Master pour les infirmiers anesthésistes. Un groupe de travail constitué du ministère de la Santé, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la profession a constaté que le niveau d'étude

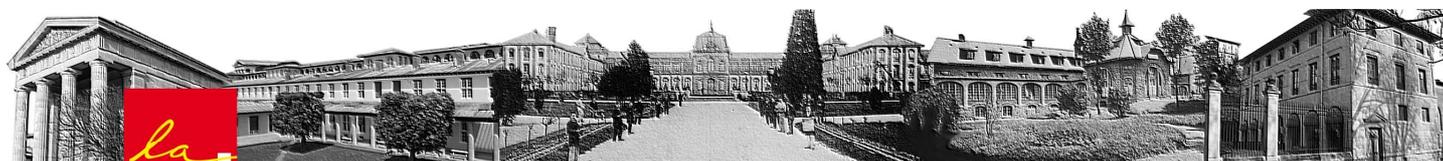
dispensé jusqu'à aujourd'hui est quasi équivalent au niveau Master exigé.

Les diplômés post 2012 (sous réserve que le programme d'étude soit finalisé) seront titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste gradé Master.

Le problème reste entier pour les diplômés actuels (stock). En effet, le ministère de la santé refuse le traitement collectif de ce dossier et renvoie à un parcours individuel de reconnaissance par la validation des acquis et de l'expérience (VAE) pour l'ensemble du stock.

■ Les professionnels, avec la CGT, revendiquent :

- Le Master pour tous avec les moyens financiers et en temps pour qu'aucun IADE ne se voit refuser ce niveau de reconnaissance universitaire.



Toute l'info sur :

www.cgthsm.fr
Tel : 01.43.96.60.57
le site des Hôpitaux de Saint Maurice

Flux de formation



Depuis 3 ans, le financement des études IADE par les pouvoirs publics a quasiment disparu.

Cette situation génère 2 problèmes :

- Un non renouvellement de la profession, la moyenne d'âge est déjà élevée.
- Le risque de voir former à la va-vite des « faisant fonction IADE » pour pallier à la pénurie induite par cette stratégie. Cette possibilité existe dans le cadre de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires), dans les protocoles dits de « collaboration entre professionnels de santé ».

La CGT revendique :

- Une étude sérieuse des besoins en professionnels diplômés en rapport avec les sites d'anesthésie.
- La réouverture des filières publiques de formation professionnelle.

La sécurité et la qualité des soins en anesthésie passent par un nombre suffisant d'IADE auprès des patients.

La sécurité / qualité en anesthésie passe par un nombre suffisant d'IADE auprès des patients.

Ordre

La CGT combat l'instauration d'ordres professionnels qui ne répondent pas aux souhaits et aspirations de différentes professions.

L'actualité autour de l'Ordre National Infirmier montre qu'il est illégitime et qu'il ne répond pas aux vrais problèmes de notre profession. Le dialogue social doit s'organiser avec de véritables représentants élus des salariés, qui pourront faire avancer les dossiers concernant notre profession.

Pourquoi voter pour une liste CGT ?

Parce que nos représentant-es sont toujours à vos côtés aussi bien face aux directions locales qu'au Ministère. Parce que dans la lutte de 2010, comme dans toutes les précédentes, la CGT a toujours cherché l'unité de la profession sans exclusive pour rendre possible la satisfaction

de vos revendications.

Le COLLECTIF des INFIRMIERS ANESTHESISTES UFMICT – CGT c'est :

- des représentants IADE de la CGT,
- un collectif militant national d'IADE en activité, couvrant l'ensemble du territoire et tous nos champs de compétence (SMUR, Bloc, réveil, douleur....),
- une représentativité et une présence dans les congrès nationaux d'anesthésie,
- un interlocuteur incontournable pour le ministère et des sociétés savantes médicales,
- un suivi des dossiers dans toutes les commissions ministérielles et autres groupes de travail,
- la défense d'intérêts professionnels et spécifiques au sein de la première organisation syndicale de France.

La CGT a été un acteur majeur dans les luttes IADE en 2010.

Infirmièr-e anesthésiste de Classe normale			
Ech.	Durée Moyenne	Indice Majoré	Salaire brut
1	1 an	367	1 699,21 €
2	2 ans	394	1 824,22 €
3	3 ans	413	1 912,19 €
4	3 ans	438	2 027,94 €
5	4 ans	461	2 134,43 €
6	4 ans	487	2 254,81 €
7	4 ans	516	2 389,08 €
8		544	2 518,72 €

* Attention : des nouvelles grilles, avec le droit d'option seront accessibles en 2012.

Infirmièr-e anesthésiste de Classe supérieure			
Ech.	Durée Moyenne	Indice Majoré	Salaire brut
1	2 ans	454	2 102,02 €
2	2 ans	482	2 231,66 €
3	2 ans	501	2 319,63 €
4	3 ans	524	2 426,12 €
5	3 ans	544	2 518,72 €
6	3 ans ½	566	2 620,58 €
7		604	2 796,52 €

Voter pour les listes CGT :

♦ c'est donner aux IADE et à leur ENCADREMENT les moyens de gagner, avec leur syndicat.

Et si en plus de votre vote du 20 octobre, vous adhérez ?

Nom : Prénom :

Établissement :

Adresse :

À retourner au local **cgthsm** ou a remettre à un militant.

cgthsm Hôpitaux de Saint Maurice
cgt des hôpitaux de Saint Maurice, 12-14 rue du val d'Osne, 94410 Saint Maurice.

